

Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2021-E-030

Séance à distance du 03 juin 2021

Avis relatif aux espèces et données sensibles flore - SINP régional

Lors de la séance à distance du 03 juin 2021, le CSRPN a examiné le dossier relatif aux espèces et données sensibles flore - SINP régional.

Le Conservatoire Botanique National du massif Central (CBNMC) et le Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA), en charge de ce dossier, ont appliqué la méthodologie nationale, et l'ont adaptée aux taxons de la flore et à la région AURA qui présente notamment des contextes biogéographiques très différents. Ainsi, la sensibilité des espèces a été territorialisée pour être évaluée à l'échelle départementale. Ces adaptations du cadre méthodologique sont clairement explicitées et argumentées.

Parce que certains critères de la méthodologie peuvent paraître ambigus et être sujets à une subjectivité, les membres du groupe de travail flore du Pôle d'Information Flore et Habitats (PIFH) ont été sollicités pour corriger ou amender une proposition de liste. La liste proposée est donc issue d'un travail collégial qui permet de réduire cette subjectivité et identifier au mieux les effets potentiels néfastes sur la publication d'une donnée de localisation.

Néanmoins, le CSRPN souhaite que cette liste d'espèces dont la donnée est sensible puisse être réactualisée au fil de l'eau afin de prendre en compte les évolutions dans l'intérêt porté à certaines espèces pour la cueillette.

Sur les 5457 taxons flore de la région AURA, il y a 145 taxons dont la donnée est considérée comme sensible.

En conclusion, Le CSRPN rend un **avis favorable** en recommandant la mise en place d'une sensibilisation pour expliquer les raisons de la non-divulgence de la localisation précise de certaines données.

Le président du CSRPN
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

